



Contactez-nous

Le maître composteur du SMICTOM est à votre écoute :



06 87 25 01 07



compostage@smictom-fontainebleau.fr

COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le guide du Référent

Introduction au compostage

- Le compostage est une imitation du processus naturel de **décomposition**. C'est la décomposition des déchets organiques par les décomposeurs en un amendement naturel, appelé **compost**.
- Les déchets alimentaires représentent en moyenne 30% du poids de notre poubelle d'ordures ménagères.
- Pourtant ces déchets sont composés à 90% d'eau : il est donc absurde de les incinérer comme le sont nos ordures ménagères.



Comment bien composter ?

Un bon compost est composé de :



L'équilibre est important : un bon compost contient environ 50% de matière humide et 50% de matière sèche.

Les 4 points essentiels :

- 1 **Réduire en morceaux** (plus les déchets alimentaires sont petits, plus ils se décomposent rapidement).
- 2 **Équilibrer** les matières humides (azotées) et sèches (carbonées).
- 3 **Contrôler** l'humidité en brassant (vérifier l'odeur, l'aspect et la progression de la décomposition).
- 4 **Aérer**, en décompactant de temps en temps à l'aide d'une fourche ou d'un « brass'compost ».

Votre rôle de référent

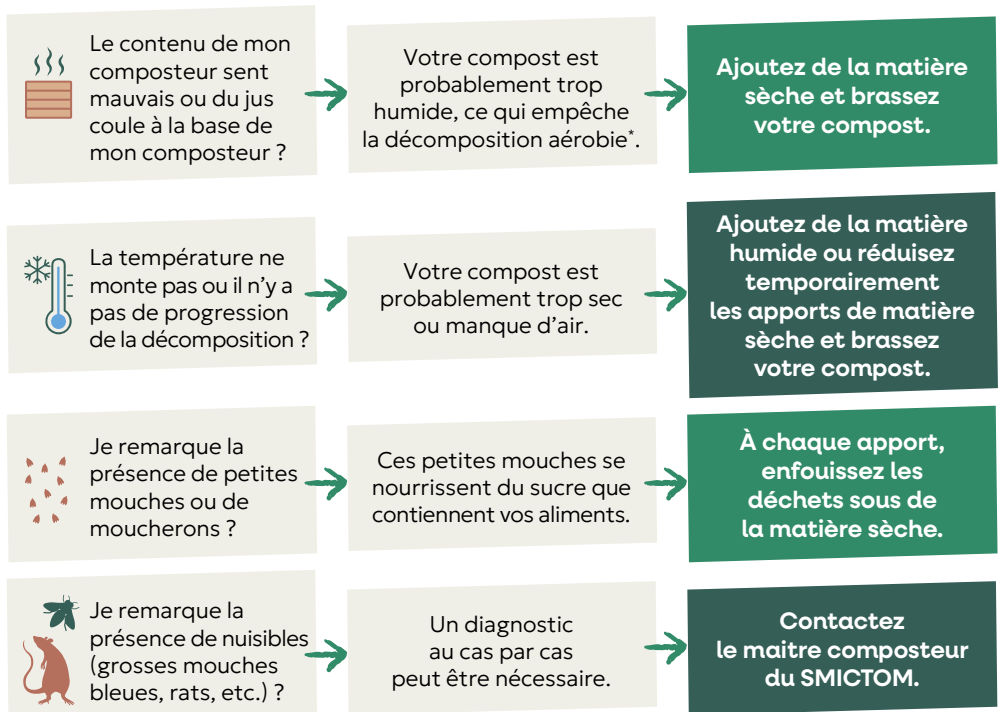
Bravo et merci pour votre engagement dans cette démarche. Votre rôle est important, il est essentiel au bon fonctionnement de votre site de compostage collectif.

Les tâches du référent :

- Vérifier le **bon équilibre** des apports dans le bac.
- Vérifier la disponibilité de la **matière sèche** et prévenir le maître composteur du SMICTOM en cas de manque.
- Vérifier le **respect des consignes de tri** et retirer les éventuelles erreurs.
- Participer à l'organisation des opérations de **brassages, transferts** et **récoltes** de compost en lien avec le maître composteur du SMICTOM.
- **Solliciter le maître composteur** du SMICTOM autant que nécessaire.



Que faire si...



* en présence d'oxygène

Utiliser le compost

Un compost bien aéré et équilibré est mûr et prêt à être utilisé après 9 à 12 mois.

Les bienfaits du compost :

Les avantages du compost pour le jardin sont multiples : il **enrichit la terre** (libération d'éléments nutritifs sur la durée), participe à la **biodiversité** dans les sols, **empêche l'apparition de certaines maladies**, favorise la **rétenction d'eau** (et donc la réduction de l'arrosage). Il **remplace l'usage d'engrais, pesticides et autres produits chimiques** dans le jardin.



Comment utiliser le compost :



En paillage

L'épandre sur vos sols et au pied des plantations.



En terreau

Créer votre propre terreau en mélangeant :

1/3	2/3
compost	terre

Pour obtenir un terreau semblable à celui vendu en jardinerie, mélanger :

1/3	1/3	1/3
compost	terre	sable



En rempotage

L'associer avec de la terre :

1/4	3/4
compost	terre